

La CFTC alerte la DPMP sur des envois postaux incompatibles avec la confidentialité et la sécurité des agents de la DPMP

→ Réponse du directeur concernant la mention Police sur les envois de fiches de paye

La **CFTC** a de nouveau interpellé le directeur de la DPMP suite à l'envoi des fiches de paye par courrier, portant la mention **POLICE MUNICIPALE** sur l'enveloppe postale ! Il s'agit du deuxième envoi de la sorte.

Le directeur a entendu notre demande ; il nous a été répondu qu'il avait saisi la **DSIN** afin de supprimer cette mention malvenue, voire potentiellement dangereuse, au plus vite.

La **CFTC** est satisfaite de cette réponse et rassurée pour la confidentialité et la sécurité des agents.

Nous espérons que ces propos seront suivis d'effet dès le mois prochain !

Claude ROYER : clauderoyer@paris.fr | 06 44 88 35 49

Délégué **CFTC** en charge de la Surveillance, élu titulaire au CT DPMP

La CFTC à votre écoute et à vos côtés

Du 1^{er} au 8 décembre votez pour les listes CFTC

